

## **Inscription au portail familles de St Ouën des Toits**

Comment ça marche ?

❶ Pour les nouvelles familles, une pré-inscription est nécessaire auprès du secrétariat de la mairie, pour ce faire vous devez envoyer un mail à [anthony.fiat@saintouendestoits.fr](mailto:anthony.fiat@saintouendestoits.fr) avec les renseignements suivants :

- NOM(S) Prénom(s) des parents et adresse(s) ;
- NOM(S) Prénom(s) du ou des enfants ainsi que leur(s) date(s) de naissance, l'école et la classe fréquentée et le nom du professeur pour chaque enfant scolarisé à St Ouen des Toits.

❷ Vous recevrez ensuite un mail avec un lien pour activer votre compte sur le portail familles.

❸ Votre identifiant est votre adresse mail

❹ Vous créez un mot de passe pour vous connecter

Si vous avez déjà un compte mais que vous avez un enfant qui fait sa première rentrée, vous devez également envoyer un mail à la mairie avec le nom et le prénom de l'enfant, sa date de naissance, l'école fréquentée et sa classe (pour les enfants scolarisés à St Ouen des Toits) pour activer l'inscription aux services sur le portail.